

**CONCOURS  
C-B-23-24-01**

Nous désirons combler un poste régulier à temps complet de  
**Bibliothécaire**  
(157, rue St-Louis, Montmagny)

**ENTRÉE EN FONCTION**

Dès que possible

**SEMAINE DE TRAVAIL**

35 heures/semaine selon un horaire à déterminer  
avec le supérieur immédiat

**SUPÉRIEUR IMMÉDIAT**

La direction des services éducatifs

**NATURE DU TRAVAIL**

Vous aurez à assurer le développement, l'évaluation, l'organisation, la classification et la conservation des collections des bibliothèques des différents établissements du Centre de services scolaire. De plus, vous exercez un rôle-conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires en vue de favoriser l'utilisation des ressources documentaires dans le cadre des programmes et des apprentissages des élèves.

**ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES**

Procéder à l'analyse des besoins et contribuer au développement de la collection d'informations documentaires ;

Conseiller les directions des écoles primaires en vue de l'acquisition des ressources documentaires, le cas échéant, proposer un plan de développement ;

Conseiller les directions d'établissements dans l'aménagement ou le réaménagement de la bibliothèque et s'assurer qu'il soit fonctionnel, adapté aux besoins des usagers et conforme aux normes de la bibliothéconomie ;

Collaborer avec le personnel enseignant et les conseillers pédagogiques pour l'intégration des ressources documentaires aux programmes de formation ;

Concevoir et animer des formations; élaborer des outils, des guides et d'autres documents d'information, d'animation et de promotion susceptibles de favoriser l'utilisation des ressources documentaires ;

Créer un environnement culturel et éducatif propice à l'acquisition des connaissances et au développement personnel des élèves ;

Conseiller les enseignantes et enseignants et autres intervenantes ou intervenants sur la recherche d'information afin qu'elles ou qu'ils puissent soutenir les élèves ;

Favoriser l'utilisation de l'informatique documentaire en guidant le personnel ou les élèves dans l'exploitation des ressources électroniques et informationnelles disponibles ;

Établir des relations avec la communauté éducative et culturelle ;

Coordonner, superviser le travail effectué par le personnel de soutien dans les établissements en lien avec les mandats et les responsabilités de son secteur d'activités et contribuer à son développement professionnel.

### **QUALIFICATION REQUISE**

Diplôme universitaire terminal de deuxième cycle en sciences de l'information.

#### **Autres exigences :**

- Capacité à utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le cadre de son travail;
- Bonne communication tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Facilité de relations interpersonnelles et capacité à animer un groupe;
- Capacité d'innover, de réaliser les idées, les projets et les objectifs poursuivis;

- Expérience dans un rôle conseil auprès de gestionnaires;
- Bonne capacité d'adaptation, autonomie et sens de l'éthique professionnelle.

### **TRAITEMENT**

Taux horaire entre 26,66 \$ et 45,70 \$ selon la scolarité et l'expérience pertinente.

### **INSCRIPTION**

Les personnes qui désirent participer à ce concours sont priées de faire parvenir leur offre de service accompagné du curriculum vitae, en indiquant le numéro du concours dans l'objet du courriel, à l'attention de :

Service des ressources humaines  
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud  
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3  
Télécopieur : 418 241-5961  
Courrier électronique : [resshuma@cscotesud.qc.ca](mailto:resshuma@cscotesud.qc.ca)

**Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du centre de services scolaire au [cscotesud.qc.ca](http://cscotesud.qc.ca). Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.